

RW/933/2020/3527/2045/2

Lot 2

- Bois mesurés au compas électronique et cubage à hauteur recoupe et décroissance. - Exploitation sur lit de branches. - Exploitation par temps sec avec autorisation du préposé forestier. - L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'Ips typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

Nombre d'arbres total	443	--
Volume grumes	510,878	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	510,878	m ³
Cube moyen	1 153	dm ³
Circonférence moyenne	109,379	cm
Surface de coupe	6,989	ha
Contact	CLERX Pierre, 0475 63 17 94	--
Triage	Triage De Langlire	--
Propriétaire	Vielsalm Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	FANGE PONCELET	--
Vente	Vente du Cantonnement de Vielsalm Vendredi 06 novembre 2020 à 14:00 Piste de Ski de la Baraque de Fraiture	--
TVA	Aucun taux fourni	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	2		-	
		0,410		
65	4		-	
		1,288		
75	17		-	
85	39		1	
		33,359		0,507
95	72		2	
105	92		1	
115	82		5	
		266,748		7,308
125	64		5	
135	33		4	
145	11		2	
		172,416		14,424
155	3		2	
165	1		1	
		9,134		5,284
Total grumes	420	483,355	23	27,523
Houppiers/Taillis	-		-	